

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 10 DECEMBRE 2014

Ouverture : 20h00

Local : Salle polyvalente

Présence : env. 65 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée. Il excuse les absences de Mmes Patricia Claret, Isabelle Darioly, Elsa Sauthier, MM Laurent Léger et Gabriel Forré. Il profite de saluer la presse écrite et les représentants de Télé-Saxon, tout en félicitant ces derniers pour l'excellent travail accompli durant l'année.

Il donne connaissance des faits marquants suivants :

- Les souffrances humaines des populations d'Ukraine et de Syrie confrontées à la guerre alors que le niveau de confort en Suisse est excellent,
- La victoire de la Suisse en Coupe Davis,
- La rencontre avec les Autorités de la Commune de St-Martin lors d'une séance de Conseil décentralisée, avec les soucis de cette petite commune confrontée à une dépopulation,
- La réussite de la Fête de l'Abricot 2014, avec les félicitations du Conseil au nouveau comité,
- La constitution d'une nouvelle société locale « l'Association des Amis des Sentiers Pédestres » présidée par M. Frédéric Vouillamoz,
- La reconnaissance et les remerciements adressés à l'ensemble des bénévoles de la Commune,
- La mise en place d'un concept « Sport » pour chaque degré scolaire,
- La construction du mur antibruit le long de l'autoroute A9 prévue en 2016-2017,
- La construction du mur antibruit par les CFF en 2016,
- La révision de la LAT avec de bons espoirs pour notre Commune de ne pas rencontrer de problèmes avec la planification territoriale,
- Les recours déposés contre les valeurs de terrains expropriés dans le cadre de l'aménagement des canaux des Frasses et de Pro-Bovey,
- L'équipement de la zone du Vacco Est avec la nomination d'une Commission pour les appels à contributions,
- L'obtention du « Prix solaire Suisse 2014 », ce qui encourage la Commune à poursuivre sa politique en matière d'énergies renouvelables,
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du CAAD,
- Le succès du dernier Forum économique.

Le Président commente la fin des travaux de construction du Centre des Sources et communique les dates de remise du bâtiment et d'ouverture de l'EMS, du mall et de l'hôtel.

Ordre du jour :

1. Protocole de l'Assemblée Primaire du 11 juin 2014
2. Budget 2015
3. Approbation du budget 2015

4. Planification financière 2015-2018
5. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 11 JUIN 2014

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2015

M. le Vice-Président Roth commente les comptes de fonctionnement de la gestion ordinaire et des services autofinancés.

Il donne connaissance des principaux investissements prévus en 2015.

Le budget présente une marge d'autofinancement des comptes ordinaires de Fr. 3'257'500.00, des investissements nets de Fr. 6'331'200.00 et des amortissements de Fr. 2'946'700.00. En ce qui concerne les services autofinancés, la marge d'autofinancement est de Fr. 1'130'600.00, les investissements nets de Fr. 282'300.00 et les amortissements de Fr. 418'100.00.

Répondant à une question de **M. Patrick Aguiari** concernant les raisons de l'augmentation continue des taxes d'eau potable alors que le Service dégage des bénéfices, le Vice-Président fait savoir que, plutôt que d'augmenter les impôts pour couvrir les pertes des Services autofinancés, le Conseil a toujours privilégié l'augmentation des taxes, notamment en prévision de nouveaux investissements importants tels que l'interconnexion des réseaux avec les communes de Riddes et de Vollèges. Il évoque également les travaux d'équipement la zone du Vacco Est.

Le Président rajoute que des retouches fiscales pourraient être envisagées à l'avenir, vu le report des dépenses du Canton sur les communes. Il précise que chaque ménage peut limiter sa facture d'eau et d'égouts, notamment par une réduction de la consommation. À ce sujet, il précise que malgré la forte augmentation de la population, la consommation d'eau potable dans la Commune est restée stable depuis quelques années.

Répondant à une intervention de **M. Antoine Fischer**, qui trouve paradoxal que l'Etat ferme des hôpitaux alors que d'autres sont ouverts par des privés, le Président regrette la frilosité du Canton en matière d'investissements face à la crise qui s'annonce alors qu'il dispose d'une fortune par habitant et non d'une dette comme la majorité des communes.

Il rappelle les coûts de construction des EMS de Leytron et de Charrat, soit environ Fr. 500'000.00/lit alors que pour l'EMS de Saxon, qui rien n'a coûté à la Commune puisqu'il a été construit par des privés, le coût de construction du lit est d'environ Fr. 220'000.00.

3. APPROBATION DU BUDGET 2015

Aucune question n'étant posée, le Président soumet le budget à l'approbation de l'Assemblée Primaire, laquelle l'adopte à l'unanimité, moins 2 voix contraires et 0 abstention.

4. PLANIFICATION FINANCIERE 2015-2018

M. le Vice-Président Roth et le Président donnent quelques informations concernant le planning financier et relèvent les éléments essentiels suivants :

- Maintien d'une dette par habitant à hauteur de Fr. 3'000.00, ce qui correspond à un endettement faible selon les barèmes du Canton,
- Des investissements importants liés à l'agrandissement de la STEP, à la construction du Cycle de Fully-Saxon et à la liaison du Torrent de Vella au Grand-Canal,
- Le peu de subventions et la partie importante de contributions des propriétaires qui seront certainement appelés à plus-values dans le cadre de l'agrandissement de la STEP,

Le Président précise que selon la planification financière et les décisions prises antérieurement, le Conseil souhaite ne pas dépasser un endettement de Fr. 5'000.00 par habitant, ce qui correspond à un endettement mesuré, sans engagement formel des Autorités étant donné la politique cantonale en matière de répartition des charges entre les communes et le Canton.

Le Président prend acte de la prise de position de **M. Frédéric Vouillamoz** quant à savoir à qui profite le « boom » économique.

Répondant à une question de ce dernier concernant la contribution de la Commune à la construction d'une piscine au Centre des Sources, alors qu'il y aurait lieu de faire des économies, notamment au niveau du dicastère de l'eau potable, le Président précise que la participation des communes de Saxon et de Riddes à cette construction résulte d'accords initiaux passés avec le Groupe BOAS en tenant compte des opérations immobilières liées à la vente des terrains et à l'achat par la Commune du Home « Les Floralties ».

Répondant à une question de **M. Antoine Fischer**, le Président précise que la Commune procède à des ventes directes de terrains après avoir abandonné l'idée de constituer des DDP. Il rappelle que la Commune est propriétaire d'environ 4'000 m² de terrains à bâtir à la Grand-Toula, de 20'000 m² aux Bains, et 3,5 hectares autour du Casino. Ces terrains constituent une réserve pour le futur.

5. Divers

En réponse à une intervention de **M. Frédéric Vouillamoz** concernant l'état catastrophique de la Route d'Ecône, du manque de trottoirs et de signalisation adéquate, M. le cons. Hugo précise que la Commune de Saxon n'a aucun arrangement avec la Commune de Riddes concernant cette route. Celle-ci doit être entretenue par son propriétaire. Il examinera dans quelle mesure une signalisation pourra être mise en place.

Répondant à une question de **M. Raymond Minger** concernant les travaux au Chemin des Ecoliers, le Président fait savoir que des montants avaient été

prévus dans les précédents budgets. Compte tenu du projet immobilier qui devait être réalisé dans le quartier, le Conseil avait estimé judicieux de retarder les travaux de réfection de la route. La situation ayant quelque peu changé depuis compte tenu du fait que la conduite d'eau potable reliant la station de pompage au réservoir de Pessot doit être changée et que le système de chauffage de l'EPAC doit être modifié, notamment par l'introduction du chauffage à gaz, le Conseil a envisagé d'entreprendre les travaux dans le courant de l'année 2016. Il est évident qu'à cette occasion, les bordiers seront informés des dispositions qui seront prises par la Commune pour assurer le trafic et le parcage des véhicules.

À la suite d'une intervention de **M. Luc Poletti** concernant le paradoxe d'équiper la Commune en gaz, alors que celle-ci tend à développer les énergies renouvelables, le Président répond que dans les réflexions du Conseil, il est prévu d'utiliser la capacité de la centrale de chauffage à distance située à l'Ouest du Village pour de gros consommateurs et de desservir l'Est du Village par le réseau gaz, dont les coûts sont très intéressants, notamment lors d'installation de pompes à chaleur à gaz. Il précise que la Commune de Saxon sera partenaire à hauteur de 40% du capital social de la nouvelle société dont fait partie le Groupe E.

Répondant à une remarque de **M. Pierre Pedroni** concernant l'interdiction d'entreposer des containers maritimes et du fait que des containers ont été utilisés pour la construction de la centrale de chauffage à distance près de l'usine Alwater, le Président fait savoir que le Conseil étudie la possibilité d'autoriser la mise en place de containers pour autant que ceux-ci soient aménagés ou décorés afin de garder un certain esthétisme.

Répondant à une intervention de **Mme Anna Burnier**, le Président informe que la Commune compte 5443 habitants et environ 3000 contribuables.

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie ses collègues du Conseil, l'ensemble des collaborateurs de la Commune et souhaite ses bons vœux à l'ensemble des membres présents tout en les invitant à partager le verre de l'amitié.

Le Président clôt la séance à 21h30.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley